

Communiqué de presse

Pollution de l'air : quand il y a du flou...

Quand il y a du flou, c'est qu'il y a un loup...

Action Risque Zéro Frontignan (ARZF) ne lâche pas le morceau sur la question de la pollution de l'air révélée par les analyses effectuées autour du chantier expérimental de dépollution des anciens terrains de la Mobil.

Entre le silence assourdissant des administrations d'Etat et du Préfet de l'Hérault, les démarches et les explications données par le Maire, personne ne répond à la seule question qui intéresse les Frontignanais :

L'air que nous respirons est-il, oui ou non, contaminé de manière permanente par des substances chimiques au point de faire courir un risque de santé aux populations ?

Cette question découle pourtant d'une affirmation qui s'est étalée en titre gras dans la presse locale.

Le 3 février 2017, Midi Libre annonçait : « Une analyse de l'air conclut à une contamination chimique ». La journaliste s'appuyait sur les travaux d'Analytika, un « centre indépendant d'investigation et d'expertise des contaminations chimiques ».

Cette analyse avait été commandée et payée par la Ville pour assurer le suivi du chantier expérimental de dépollution des anciens terrains de la Mobil.

Elle a été réalisée fin 2015-début 2016, ses résultats ont été délivrés le 18 mai 2016 et... passés sous silence jusqu'à ce titre de presse !

Que révèlent-ils ? La présence dans l'air de Frontignan « *d'un grand nombre de contaminants volatils toxiques dont l'origine industrielle ne fait aucun doute* », notamment de substances classées « *cancérogène* », « *mutagène* » et « *reprotoxique* » (dangereux pour le système reproducteur) ainsi que des perturbateurs endocriniens hormonaux.

Or, cette contamination a été mise en évidence par des mesures effectuées avant le début du chantier de dépollution. Elle n'a donc rien à voir avec lui.

D'où vient-elle ? Analytika ne répond pas.

Les autres mesures effectuées pendant le chantier n'ayant rien révélé en raison d'un changement du régime des vents, Analytika n'a pas apporté à la Ville ce qu'elle attendait de cette mission : la preuve que toutes les précautions n'avaient pas été prises autour des essais de dépollution des anciens terrains de la Mobil.

Faute de pouvoir faire cette démonstration, on a gardé les analyses sous le coude en attendant d'obtenir celles de l'organisme de contrôle officiel du chantier, Air Languedoc-Roussillon. Son rapport n'est arrivé que tardivement et... très résumé.

En cours de route, l'essentiel a donc été oublié : l'autre source de contamination.

Or, Air Languedoc-Roussillon écrit à son tour, dans son rapport :

« Certaines concentrations de TPH et de BTEX(*) ont été enregistrées en l'absence d'excavations sur le chantier », la nuit et en week-end. « Plusieurs hausses significatives sont détectées (...) alors qu'il n'y a pas d'activité sur le chantier. Elle sont corrélées avec la présence de vent du sud ».

Ainsi donc les conclusions d'Analytika publiées le 18 mai 2016 et celles d'Air Languedoc-Roussillon rendues deux mois plus tard, se recourent. Sur des périodes d'analyses différentes mais avec des conditions météorologiques identiques, elles constatent la présence de contaminants dans l'air sans lien avec le chantier.

Jusqu'ici l'association ARZF n'était pas parvenue à mettre en évidence une exposition des populations résidant à proximité des centres industriels, à des risques sanitaires. Désormais le constat est fait qu'il existe une source permanente de contamination de l'air au sud de Frontignan avec des produits potentiellement dangereux.

Pourquoi les administrations d'Etat demeurent-elles silencieuses depuis la publication de ces études ?

Chercheraient-elles à protéger une activité essentielle pour le port de Sète en évitant d'arbitrer entre économie et santé publique?

Quand il y a du flou, c'est qu'il y a un loup.

Une nouvelle fois ARZF exige que toute la clarté soit faite et attend des réponses rapides des pouvoirs publics.

(*) TPH pour « Hydrocarbures pétroliers totaux ». Ce terme générique est utilisé pour qualifier les hydrocarbures présents dans l'air ambiant sous forme gazeuse et donc extrêmement volatils ; BTEX pour « Benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes ». Le benzène est un solvant allergène et cancérigène très agressif pour le système immunitaire. Il est le seul produit réglementé par une valeur limite annuelle.